



Commission Statut de l'Éducateur

Réunion du Lundi 27 mai 2024

PV n°4

Présents : Joris DANGLES – Président de la Commission, Jean-Marc ANSELM I - Secrétaire Général/Référent Elu Sportif, Gilles BOSCUS - CT-PPF, Jérémie ROUMEGOUS - CT-DAP, Cyril TREBOSC - Assitant Technique, Stéphane MARRE – Représentant des éducateurs, Candy EVRARD ROUMEC - Agent de Développement

Absent excusé : Pierre BOURDET Président du District Aveyron Football

La réunion est ouverte à 10h00.

La Commission Statut de l'Éducateur s'est réunie, au siège du District Aveyron Football, le lundi 27 mai 2024 afin de valider les conventions entre le District Aveyron Football et les Clubs de D1 et D2 Séniors, U17 D1, U15 D1 et U13 D1.

Equipes Séniors évoluant en Championnat D1

Obligation d'un Educateur titulaire du BMF Responsable des Projets Sportif, Educatif et Associatif

Obligation d'un Educateur titulaire du CFF3 ou COACH SENIORS pour le responsable séniors Equipe 1.

La Commission déclare que tous les clubs concernés sont en conformité.

Equipes Séniors évoluant en Championnat D2

Obligation d'un Educateur titulaire du CFI Séniors

La Commission déclare que tous les clubs concernés sont en conformité.

Equipes U17 évoluant en Championnat D1

Obligation d'un Educateur titulaire du CFI U17-U19

La Commission déclare que tous les clubs concernés sont en conformité.

Equipes U15 évoluant en Championnat D1

Obligation d'un Educateur titulaire du CFI U14-U19

La Commission déclare que tous les clubs concernés sont en conformité.

Equipes U13 évoluant en Championnat D1

Obligation d'un Educateur titulaire du CFI U10-U13

La Commission déclare que tous les clubs concernés sont en conformité.

Nouvelles clauses :

- À partir de la saison de septembre 2024, les formations des éducateurs devront être mises en conformité au plus tard le 31 décembre 2024, avec la possibilité de suivre les formations dans d'autres départements.
- Pour la saison 2024-2025, les conventions devront être retournées au plus tard le 30 septembre 2024.

La réunion s'est clôturée à 12h00.

Jean-Marc ANSEMI
Secrétaire Général



Joris DANGLES
Président



Gilles BOSCUS
CT-PPF

